

Eaux & Vilaine agit pour préserver l'eau en qualité et en quantité.

2 050 mètres de haies plantées pour préserver la tête de bassin versant de la Veuvre à Dourdain

Sur le bassin de la Vilaine, les haies bocagères jouent un rôle essentiel dans la reconquête de la qualité des eaux. A l'Est du bassin, l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) d'Eaux & Vilaine, opérateur Breizh Bocage, intervient sur le territoire de Liffré Cormier Communauté, pour la plantation de 2 050 mètres linéaires de haies bocagères en tête de bassin versant de la Veuvre (sous-bassin du Chevré).

Au fil des décennies, le bocage breton a connu de profondes évolutions. Pourtant, la haie bocagère demeure un atout majeur pour l'agriculture, la qualité de l'eau, la biodiversité et les paysages. Elle contribue à limiter l'érosion des sols, à ralentir les écoulements, à favoriser l'infiltration et le stockage naturel de l'eau dans les parcelles, tout en protégeant le bétail et en améliorant le cadre d'exploitation.

Breizh Bocage : un programme régional pour préserver le maillage bocager

Le programme Breizh Bocage consiste à réaliser des travaux de plantation de haies bocagères, à plat ou sur talus, en concertation avec les propriétaires et les exploitants agricoles intéressés.

Ces plantations ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau, de limiter l'érosion des sols, de protéger le bétail, de favoriser le stockage de carbone.

Contexte du projet

Dans le cadre de la reprise de la ferme, l'exploitant engage une réorganisation complète de son parcellaire et de ses paddocks. Dans une logique à la fois agricole et environnementale, il souhaite délimiter l'ensemble de ses parcelles par des haies bocagères afin d'améliorer le confort de ses vaches et de renforcer la fonctionnalité de son exploitation. La création de talus vise également à mieux retenir l'eau dans les champs et à limiter le ruissellement.

Le projet : reconstituer le bocage et protéger les sols

Le projet prévoit la plantation de **2 050 mètres de haies, dont 1 200 mètres à plat et 850 mètres sur talus, avec des essences locales adaptées au territoire.** Le chantier s'est déroulé sur 4 mois. Il a débuté en novembre 2025 par la réalisation des talus et les travaux préparatoires du sol, s'est poursuivi en janvier 2026 avec les plantations et la mise en place de protections contre les prédateurs, puis s'est achevé en mars 2026 par un paillage en copeaux de bois afin de favoriser la reprise des plants.

Les haies sur talus joueront un rôle déterminant dans la **lutte contre l'érosion et le ruissellement, contribuant directement à la préservation de la qualité de l'eau en tête de bassin versant.** Plus largement, l'ensemble du linéaire constituera de nouveaux **habitats pour la biodiversité** et des **abris naturels pour le bétail.** Certaines haies sont également pensées dans une perspective de **valorisation future du bois.**

L'accompagnement d'Eaux & Vilaine

Dans le cadre des programmes pour le bocage, Eaux & Vilaine accompagne techniquement et financièrement, sur la base du volontariat, les exploitants agricoles, collectivités territoriales, établissements d'enseignement agricole, associations et propriétaires fonciers intéressés par la mise en œuvre d'aménagements bocagers.

Financements

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **23 000 €.** Le projet bénéficie du soutien du programme **Breizh Bocage** à hauteur de 65 % (Union Européenne, Région Bretagne et Département 35) et 35 % par **Eaux & Vilaine.**

Contact Eaux & Vilaine

Contact technique

Etienne GOUESSET, Technicien Bocage

P. 06 72 94 49 86

etienne.gouesset@eaux-et-vilaine.bzh

Contact Presse

Aurélie DRÉAN, Responsable communication

T. 02 99 90 88 44 / P. 06 13 71 49 43

aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh

